



## Projet du mois



### Regroupement de l'expertise en matière d'agriculture du carbone en Pologne

**L'agriculture du carbone est un concept qui prend de plus en plus d'importance pour la Politique Agricole Commune (PAC). En Pologne, les fonds de la PAC ont été utilisés pour renforcer l'expertise dans le domaine de l'agriculture du carbone afin de contribuer aux objectifs du Pacte vert pour l'Europe et de la stratégie « De la ferme à la table ».**

Les fonds d'assistance technique du programme polonais de développement rural ont permis de mettre en place une approche de bonne pratique pour sensibiliser aux solutions à faible émission de carbone dans l'agriculture. Cela a été réalisé en réunissant les autorités publiques, les instituts de recherche et les agriculteurs afin d'examiner les possibilités d'atténuation des émissions provenant de la production de bétail et d'autres modèles agricoles. [Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques du projet, cliquez ici.](#)

## News



## Prochaines étapes après l'approbation de la réforme de la Politique Agricole Commune

**Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont donné le feu vert pour que les nouvelles propositions de la PAC deviennent opérationnelles en 2023. Cette décision ouvre la voie à [une nouvelle PAC](#) visant à rendre la politique plus verte, plus équitable, plus flexible et plus transparente, avec un rôle plus large pour le travail en réseau dans les deux piliers de la PAC.**

Les caractéristiques de la #NouvellePAC incluent un soutien renforcé à la conservation de la biodiversité ainsi qu'aux autres lois et engagements de l'UE en matière d'environnement et de climat. Les États membres seront tenus de veiller à ce qu'au moins 35 % du budget du développement rural et au moins 25 % des paiements directs soient consacrés à des mesures environnementales et climatiques. Parmi les autres caractéristiques de la #NouvellePAC figurent l'affectation d'au moins 10 % des paiements directs à la redistribution des fonds des grandes aux petites exploitations, la création d'une réserve de crise permanente pouvant être utilisée lorsque les prix ou les marchés sont instables, une nouvelle conditionnalité sociale pour bénéficier des paiements de la PAC et une allocation minimale de 3 % pour les jeunes agriculteurs.

En ce qui concerne les prochaines étapes, une législation secondaire précisant les détails de la mise en œuvre de la PAC est actuellement en cours d'élaboration. Les mesures secondaires les plus urgentes seront adoptées par la Commission avant la fin de l'année, le reste devrait être adopté au cours du premier semestre 2022. Les États membres ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour soumettre leurs propositions de Plan stratégique de la PAC (PSC). La Commission évaluera ensuite ces plans et communiquera ses observations aux États membres. La Commission dispose d'un total de six mois pour approuver les PSC, tels que révisés par les États membres le cas échéant, afin qu'ils soient applicables à partir du 1er janvier 2023, date d'entrée en vigueur de la politique, après sa période transitoire.

Voir la [déclaration de Janusz Wojciechowski, Commissaire à l'agriculture et au développement rural](#), et le [communiqué de presse du Conseil sur l'approbation de la #NouvellePAC](#).



# Promouvoir les bonnes pratiques de coopération dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'Europe

**Le lancement du Forum de la Commission européenne sur les bonnes pratiques dans la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire a rassemblé des experts de toute l'Europe lors du webinaire virtuel organisé par le REDR le 2 décembre.**

Plus de 80 participants ont pris part à la première session du Forum qui a combiné les perspectives des différents services de la Commission européenne et l'expérience pratique d'organisations de producteurs performantes. L'événement a été ouvert par Maciej Golubiewski, chef de cabinet du commissaire Wojciechowski, et Michael Scannell, directeur général adjoint de la DG AGRI. Ils ont souligné la valeur du partage des bonnes pratiques dans la coopération transparente au sein de la chaîne d'approvisionnement qui renforce les positions des producteurs et des autres acteurs pendant la transition de l'UE vers des systèmes alimentaires plus durables.

Les délégués participant au forum comprenaient des producteurs, des transformateurs et des détaillants. Des informations ont été fournies sur les outils « De la ferme à la table » qui peuvent contribuer à la transition vers des systèmes alimentaires durables, tels que le [Code de bonne conduite pour des pratiques commerciales et marketing responsables dans le secteur alimentaire](#), auquel plus de 100 organisations ont déjà adhéré. [Consultez la page web de l'événement du Forum](#) pour en savoir plus sur ses conclusions concernant les mécanismes de la PAC disponibles pour soutenir les organisations de producteurs (OP) et plus encore.



## Questionnaire aux fournisseurs de la chaîne agroalimentaire sur les pratiques commerciales déloyales

**Les parties prenantes du REDR sont invitées à participer à une enquête de référence, menée par le Centre commun de recherche et la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne, afin d'informer l'introduction de la directive européenne sur les pratiques commerciales déloyales (PCD) dans les relations interentreprises dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire.**

Les résultats de l'enquête permettront d'évaluer l'efficacité des mesures prises par les États membres dans le cadre de cette [Directive PCD \(2019/633\)](#). L'objectif est de saisir l'état des lieux existant avant la mise en œuvre de nouvelles mesures nationales. [Les réponses au questionnaire sont encouragées par les fournisseurs couverts par la directive](#), issus de toutes les différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire. L'enquête sera ouverte jusqu'au lundi 31 janvier 2022.



## Nouveaux groupes thématiques du REDR sur la revitalisation rurale et le « rural proofing »

**Les nouveaux groupes thématiques du REDR sur la revitalisation rurale et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural deviennent opérationnels et ont pour ambition de soutenir les États membres, les régions et les parties prenantes dans la mise en œuvre de la vision à long terme de la Commission européenne pour les zones rurales jusqu'en 2040.**

Les membres du groupe thématique sur la revitalisation rurale se sont réunis en décembre pour [écouter et apprendre des approches stratégiques mises en œuvre par les pays et les régions pour revitaliser les zones rurales](#). Ces sessions ont permis aux participants de partager leur savoir-faire et de construire une compréhension commune des facteurs favorables à la revitalisation rurale. **Une attention particulière est accordée aux zones rurales touchées par la perte de population, le vieillissement et le manque d'opportunités économiques.**

Vous trouverez plus d'informations sur les [pages du site web du REDR](#) consacrées à ce groupe thématique et les résultats de sa première réunion, y compris les prochaines étapes de la promotion des outils de la politique qui ne laissent personne de côté dans le cadre de la revitalisation de l'Europe rurale.

Notre nouveau [Groupe thématique sur le « Rural Proofing »](#) voit également le jour. Il a pour objectif de partager des expériences et de développer des recommandations qui peuvent guider la conception et la mise en œuvre de mécanismes de « Rural Proofing » au sein des États membres à différents niveaux administratifs (national, régional et local). [Pour en savoir plus sur notre nouveau Groupe thématique de « Rural Proofing », consultez le site web du REDR.](#)

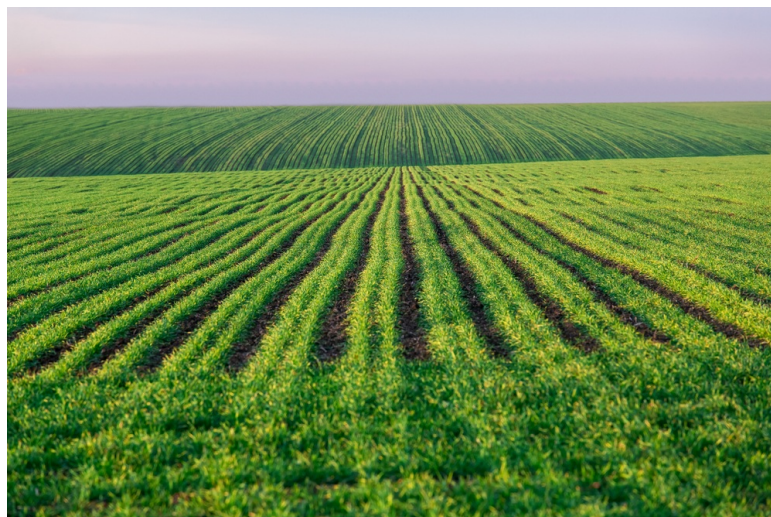


## La stratégie de l'UE en faveur des sols propose que les sols aient le même niveau de protection juridique que l'air et l'eau

**Environ 70 % des sols européens sont considérés comme dégradés, ce qui constitue une menace directe pour la sécurité alimentaire et la santé des écosystèmes. Les sols dégradés représentent des coûts élevés pour l'économie de l'UE, soit actuellement plus de 50 milliards d'euros par an. De tels facteurs contribuent à justifier les propositions de loi européenne sur la santé des sols, incluses dans la nouvelle stratégie européenne pour les sols publiée le mois dernier.**

Cette nouvelle stratégie a pour objectif de restaurer tous les sols européens, de les rendre résilients et de les protéger de manière adéquate d'ici 2050. L'agriculture jouera un rôle décisif et les agriculteurs s'appuieront sur des méthodologies d'évaluation des risques mettant en œuvre le [Règlement sur les fertilisants](#). La faisabilité de l'introduction d'un certificat de santé des sols pour les transactions foncières sera également examinée dans le cadre de la nouvelle stratégie. En outre, une initiative « testez votre sol gratuitement » est proposée, permettant aux agriculteurs et aux autres acteurs d'en savoir plus sur la santé de leur sol.

Consultez le [texte officiel de la stratégie en faveur des sols](#) pour découvrir ces derniers développements concernant les sols, et notamment comment les agriculteurs seront récompensés pour le stockage du carbone et la fourniture de services écosystémiques.



**La #NouvellePAC soutient la planification**

# des États membres pour les stratégies de culture du carbone

**Les États membres continuent d'adopter le concept et les avantages des approches de l'agriculture du carbone, qui sont activement encouragés par la #NouvellePAC.**

Les pays baltes reconnaissent l'importance de l'agriculture du carbone et partagent et mettent en réseau leurs expériences de manière proactive par le biais du [Groupe d'action pour la mer Baltique](#), en soulignant les facteurs de réussite qui peuvent être utiles aux autres États membres. En Allemagne, une [stratégie nationale pour l'agriculture](#) donne la priorité à une agriculture respectueuse du climat et le [débat se poursuit dans le pays sur les mérites des méthodes de production favorisant l'accumulation d'humus](#). Les engagements à long terme en faveur du financement de l'agriculture carbonée sont considérés comme essentiels pour la transformation des plans de modernisation du secteur agroalimentaire.

L'Espagne est un autre État membre qui prévoit d'utiliser les aides de la PAC pour développer l'agriculture biologique. Dans ce pays, le passage à une agriculture qui fixe le carbone et réduit les émissions est considéré comme un moyen de « [stimuler les économies rurales, en combinant la création d'emplois et les avantages économiques avec la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration du bien-être des animaux](#) ».

L'enthousiasme pour les développements de l'agriculture du carbone [en France](#) et [en Pologne](#) est également de plus en plus connu grâce à des campagnes de communication telles que celles financées par l'UE et fournies dans le cadre du [rapport spécial d'EURACTIV sur la tendance de l'agriculture du carbone en Europe](#). Consultez régulièrement la [page web de la Commission européenne consacrée à l'agriculture du carbone](#) et le site web du RERD pour obtenir plus d'informations sur les derniers développements concernant l'agriculture du carbone au sein de l'UE.



## Accord sur la collecte de données agricoles régionales

**Un nouvel accord de l'UE sur la collecte de données agricoles clarifie certains aspects des exigences des États membres en matière de rapports sur la PAC. La législation existante va maintenant être modifiée et l'obligation pour les États membres de communiquer des données agricoles régionales sera ainsi officialisée.**

La communication de données régionales vise à contribuer à une mise en œuvre plus ciblée et plus efficace de la PAC. S'exprimant après l'accord, Simona Vrevc, présidente du Comité spécial Agriculture au nom de la présidence slovène de l'UE, a déclaré que l'accord

« marque une étape importante dans nos efforts de modernisation du système européen de statistiques agricoles, et permet d'améliorer la quantité et la qualité des données disponibles pour l'élaboration des politiques, l'administration et la recherche ». [En savoir plus sur le contexte et les prochaines étapes de ce développement de la #NouvellePAC.](#)

---



## Plan d'urgence pour assurer l'approvisionnement et la sécurité alimentaires en temps de crise

**Garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires est un objectif énoncé à l'article 39 du traité sur le fonctionnement de l'UE. Toutefois, les risques liés au climat ou à la santé continuent de montrer que la réalisation de cet objectif du traité ne peut être considérée comme acquise.**

La Commission européenne a publié en novembre une [communication](#) sur la protection des systèmes alimentaires de l'UE contre les risques. Celle-ci confirme qu'il n'existe pas de solution toute faite pour faire face à une crise future et imprévisible et indique que la meilleure solution consiste à améliorer la connaissance des vulnérabilités et des risques et à les atténuer autant que possible.

Le travail en réseau est un outil précieux de gestion des crises pour partager et créer ces connaissances. [Découvrez le nouveau plan d'intervention de l'UE pour les approvisionnements alimentaires](#) et réfléchissez à la manière dont la mise en réseau de la PAC peut contribuer à soutenir ses objectifs de renforcement de la résilience des approvisionnements alimentaires de l'UE.

---



## Podcast - #Sécurité alimentaire : l'Europe est-elle prête à affronter les prochaines crises ?

La sécurité alimentaire est le sujet d'un nouvel épisode de la série de podcasts « Nourrir l'Europe » de la DG AGRI.

En réponse aux problèmes de chaîne d'approvisionnement rencontrés lors des premiers stades de la pandémie de Covid-19, les dirigeants de l'UE ont élaboré un plan d'urgence en matière de sécurité alimentaire afin de préserver l'approvisionnement alimentaire de l'UE en cas de nouvelles crises naturelles ou d'origine humaine.

Ce dixième épisode des podcasts [Nourrir l'Europe](#) examine les enjeux de la création d'un plan adapté à tous les événements, que ce soit les effets du changement climatique, les cyberattaques, les tremblements de terre, les volcans, les mauvaises récoltes ou les accidents nucléaires. Nous examinons les leçons à tirer de ce qui s'est bien - et mal - passé pendant la pandémie.

Parmi les invités de cet épisode figurent Michael Scannell, directeur général adjoint du département de l'agriculture et du développement rural de la Commission, David Horobin, expert en gestion de crise, et Valentina Zanetti, éleveuse de vaches laitières et productrice de fromage italienne qui a traversé les nombreuses tempêtes de la Covid.



## Les États membres approuvent la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts à l'horizon 2030



**Les ministres de l'Agriculture de l'UE ont salué la publication d'une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts à l'horizon 2030. Dans les conclusions adoptées lors de la réunion sur l'agriculture et la pêche du mois dernier, les ministres ont reconnu la nécessité pour les forêts de contribuer davantage au Pacte vert pour l'Europe et aux objectifs mondiaux tels que l'Agenda 2030.**

Le rôle essentiel des forêts pour la santé humaine, la santé animale et un environnement naturel sain a été souligné par les ministres dans le cadre de l'approche « Une seule santé ». L'accent [mis par la nouvelle stratégie forestière](#) sur la promotion de produits durables à base de bois a été considéré comme essentiel, tout comme les propositions visant à mettre en place un nouveau partenariat pour la recherche et l'innovation forestières. [Les conclusions du Conseil](#) ont également souligné la nécessité de trouver un équilibre entre les aspects environnementaux, sociaux et économiques de la gestion durable des forêts. Elles ont souligné l'importance de respecter et de maintenir la diversité des forêts et des pratiques de gestion forestière dans les différents États membres et régions.

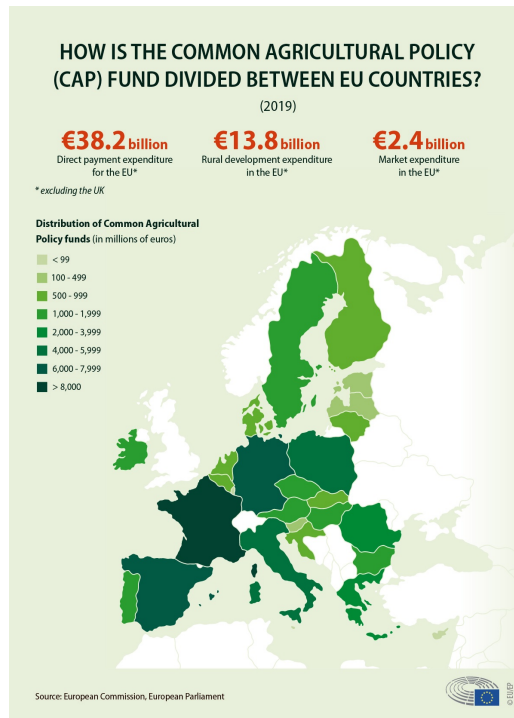


## Déforestation

**La Commission européenne a révélé le mois dernier son intention de rendre obligatoire le contrôle préalable des produits vendus sur le marché européen afin de s'assurer qu'ils ne sont pas liés à la déforestation ou à la dégradation des forêts.**

Cette législation mettrait davantage l'accent sur la production de viande bovine, de soja, d'huile de palme, de bois, de cacao et de café, ainsi que sur les produits dérivés mis sur le marché de l'UE. [Le vice-président Timmermans a expliqué le contexte de cette nouvelle proposition en déclarant](#) : « Notre règlement sur la déforestation répond à l'appel des citoyens qui souhaitent minimiser la contribution européenne à la déforestation et promouvoir une consommation durable. Entre 1990 et l'année dernière, nous avons perdu 420 millions d'hectares de forêts, soit une superficie supérieure à celle de l'Union européenne. La demande de l'UE en produits de base tels que l'huile de palme, le soja, le bois, le bœuf, le cacao et le café est un puissant moteur de la déforestation. De plus en plus de citoyens souhaitent que nous mettions un terme à ce phénomène. Notre proposition crée donc un solide système de diligence raisonnable. Elle garantit que nous n'importons ces produits que si nous pouvons nous assurer qu'ils sont produits légalement et qu'ils n'ont pas entraîné de déforestation. »

---



## Infographie : faits et chiffres sur l'agriculture au Parlement européen

**Des informations multilingues sur l'agriculture dans l'UE, notamment le financement par pays, l'emploi et la production, sont disponibles dans une nouvelle série d'infographies « en un coup d'œil » du Parlement européen.**

Cette nouvelle collection de matériel de communication sur la PAC est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE via les différentes versions linguistiques du site web du Parlement européen. Les infographies sensibilisent à l'importance de l'agriculture pour tous les pays de l'UE. Elle couvre les deux piliers de la PAC et [met en évidence les fonds de la PAC destinés à l'agriculture, aux zones rurales, à l'action climatique et à la gestion des ressources naturelles](#).



## Profils nutritionnels des aliments : consultation publique

Une nouvelle [consultation publique](#) de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) est désormais ouverte. Elle vise à recueillir des avis sur l'avenir de l'étiquetage harmonisé sur le devant de l'emballage ainsi que sur les

## restrictions concernant les « allégations » sur les aliments.

Les États membres discutent actuellement de propositions relatives à un système de feux tricolores similaire aux normes énergétiques de l'UE pour les appareils électriques et les bâtiments. Ce système aurait pour but d'accroître la sensibilisation tout au long de la chaîne de valeur, du producteur au consommateur, aux propriétés des aliments liées au régime alimentaire, en particulier les nutriments et les composants non nutritifs des aliments qui revêtent une importance pour la santé publique et le régime alimentaire des populations européennes. [Donnez votre avis](#) sur les aspects scientifiques qui sous-tendent le profilage nutritionnel des aliments de l'UE. La consultation publique est ouverte jusqu'au 9 janvier, après quoi l'EFSA finalisera son avis scientifique au début de 2022.



## Un appel aux experts des groupes de discussion du PEI-AGRI est désormais ouvert

Un nouvel [appel](#) est maintenant ouvert pour [les groupes de discussion du PEI-AGRI](#), des groupes temporaires d'experts sélectionnés se penchant sur un sujet spécifique, partageant leurs connaissances et expériences.

Les sujets qui seront couverts par les trois nouveaux groupes de discussion sont les suivants :

- Les moyens durables de réduire l'utilisation des pesticides dans la production de fruits à pépins et à noyau
- Les outils numériques pour une gestion durable des nutriments
- L'eau : Solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique

Si vous avez une expérience pratique sur l'un de ces sujets et que vous souhaitez la partager avec 19 autres experts afin d'identifier des idées prometteuses et inspirantes pour l'innovation, vous pouvez poser votre candidature avant le mardi 11 janvier 2022 23 h 59 CET (heure de Bruxelles).

# Publications



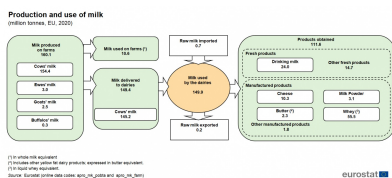
## Évaluation par le CCR de l'impact de la PAC : une analyse discrète d'une panoplie de mesures

La PAC est une politique flexible dont les différents instruments permettent aux États membres, aux agriculteurs et aux régions d'adopter des modèles de mise en œuvre distincts. Ce rapport d'évaluation explore un riche ensemble de données sur les paiements ventilés de la PAC et les caractéristiques régionales. Il illustre [la faisabilité et la valeur ajoutée des approches quantitatives](#) qui peuvent prendre en compte la diversité des mesures déployées dans les zones rurales.



## Les technologies numériques réduisent la mise en décharge d'aliments

Environ 88 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année dans l'UE, qu'il s'agisse d'aliments dans l'assiette que nous ne mangeons pas, de produits périmés ou de restes de récoltes. Cela équivaut à 170 kilos par personne et le gaspillage alimentaire contribue à 8 % du total des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Des solutions durables sont recherchées pour relever ce défi et un article paru dans le [Magazine européen de la recherche et de l'innovation : HORIZON](#) explique comment la technologie numérique apporte des réponses aux questions sur l'impact du gaspillage alimentaire dans le cadre du partage de nourriture en milieu urbain, et où et comment ces initiatives peuvent être plus efficaces.



## Analyse du secteur laitier par Eurostat

En 2020, les exploitations agricoles de l'UE ont produit 160,1 millions de tonnes de lait cru, soit 1,1 % de plus qu'en 2019. Sur ce total, on estime que 149,9 millions de

tonnes ont été utilisées par les laiteries, avec le lait écrémé, pour produire une gamme de produits laitiers manufacturés, ainsi que des produits frais. Ces informations proviennent d'un nouveau rapport d'Eurostat basé sur un ensemble de données sur le [lait et les produits laitiers](#).

## Événements passés

### Assemblée des réseaux ruraux de l'UE

La 8e assemblée des réseaux ruraux, principal organe de gouvernance du REDR et des réseaux PEI-AGRI, a eu lieu le 7 décembre. La réunion a été ouverte par Wolfgang Burtscher, directeur général de la DG AGRI, et une mise à jour de la réforme de la PAC a été présentée par Mihail Dumitru, directeur général adjoint de la DG AGRI. D'autres informations ont été discutées au cours de l'assemblée, notamment la législation secondaire sur la PAC et les questions liées au plan stratégique de la PAC ; la vision à long terme pour les zones rurales ; Horizon Europe ; la mise en réseau des zones rurales de l'UE ; le partenariat d'innovation européen PEI-AGRI et la future gouvernance du réseau de la PAC de l'UE.

Un rapport des points forts de la réunion de l'Assemblée sera disponible sous peu [dans la section événements du site web du REDR](#).

### Célébration des 30 ans du programme LEADER

Deux événements ont récemment célébré les 30 ans de LEADER. Le Réseau rural national (RRN) irlandais a organisé une [conférence en ligne d'une demi-journée, intitulée « 30 ans de LEADER : Tirer les leçons du passé, se tourner vers l'avenir »](#), qui a permis aux parties prenantes du monde rural de réfléchir aux programmes passés et actuels, et de débattre de la politique et des pratiques rurales dans le contexte du prochain programme LEADER. L'événement comprenait une présentation de la [DG AGRI sur l'avenir de LEADER](#). ELARD a également organisé une réunion pour célébrer le succès de la mise en œuvre de LEADER au cours des 30 dernières années. Elle a

### Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE 2021

La [Conférence sur les perspectives agricoles de l'UE 2021](#) s'est tenue en ligne les 9 et 10 décembre. Le thème de l'événement de cette année était « Prêts pour 2030 - des systèmes agroalimentaires et des zones rurales résilients dans l'UE ». La conférence a examiné les perspectives des marchés agricoles mondiaux à l'horizon 2030, compte tenu de l'incertitude politique et du marché à laquelle le secteur agricole est actuellement confronté. Des hauts représentants des organes de l'UE et des organisations internationales, des agriculteurs, des experts agricoles et des acteurs du monde rural y ont participé. Chaque année, la conférence sur les perspectives agricoles de l'UE coïncide avec la publication du [rapport annuel sur les perspectives du marché](#).

### Conférence annuelle de l'UE sur les instruments financiers du FEADER

Cette conférence était organisée par [l'initiative fi-compass de la Commission européenne](#) et a été ouverte par le Commissaire européen à l'agriculture, Janusz Wojciechowski. La conférence a défini les orientations politiques pour l'utilisation de nouveaux instruments financiers dans le cadre des plans stratégiques de la PAC, ou la poursuite des instruments actuels. Les représentants des autorités de gestion du FEADER de plusieurs capitales européennes ont partagé leurs expériences actuelles et leurs intentions concernant l'utilisation des instruments financiers pour l'agriculture à l'avenir. Ces échanges ont été complétés

examiné comment la méthodologie LEADER/CLLD peut fonctionner pour la démocratie locale et les approches participatives dans toute l'Europe rurale afin de construire une Europe viable. Un enregistrement [vidéo de la conférence est disponible en ligne](#).

par des conseils décrivant les possibilités de soutien supplémentaire aux autorités de gestion du FEADER.

## Séminaire PEI-AGRI : Mettre l'innovation forestière en pratique

Le [séminaire](#) s'est déroulé les 24 et 25 novembre et s'est concentré sur les aspects sociaux jouant un rôle dans l'innovation forestière et sur la manière d'inspirer l'innovation. L'objectif principal de l'événement était de soutenir le renforcement des « systèmes de connaissance et d'innovation forestières » par l'échange de connaissances afin d'encourager la coopération, l'éducation, la formation et le conseil pour soutenir la gestion durable des forêts et exploiter le potentiel socio-économique et environnemental des forêts. Elle a examiné les quatre thèmes clés suivants pour la gestion des forêts : 1. Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, 2. Bioéconomie circulaire, 3. Surveillance de la gestion des forêts, 4. Biodiversité des forêts, services écosystémiques et multifonctionnalité, y compris l'agroforesterie.

## Événements

27 janvier 2022

**1re réunion du Groupe  
thématique sur le Rural  
Proofing**

**Organisateur:**  
ENRD

Plus

31 janvier -  
1 février 2022

**Conférence annuelle de  
SHERPA : Make it happen!  
Implementing the rural  
vision**

**Organisateur:**  
SHERPA project

Plus

22 février 2022

**10e Réunion du sous-groupe  
LEADER/CLLD**

**Organisateur:**  
ENRD

Plus

26 février - 6 mars  
2022

**Salon international de  
l'agriculture 2022**

**Organisateur:**

10-14 avril 2022

**Conférence sur les  
systèmes agricoles  
européens**

**Organisateur:**  
Institut méditerranéen pour

Paris

l'agriculture, l'environnement et  
le développement (MED)

Plus

Plus

### **ENRD Contact Point**

Rue de la Loi, 38 (Bte 4)

B-1040 Bruxelles

info@enrd.eu

Tel. +32 2 801 38 00

<https://enrd.ec.europa.eu>

This email was sent to {{contact.EMAIL}}  
You've received it because you've subscribed to our newsletter.

[View in browser](#) | [Unsubscribe](#)

